

L'assouplissement des restrictions relatives à la propriété étrangère au Canada dans le secteur des télécommunications : Le budget fédéral laisse beaucoup de questions sans réponse

GREGORY KANE, C.R. (gkane@stikeman.com) ET JEFFREY BROWN (jbrown@stikeman.com)

Comme il est indiqué dans le dernier bulletin Actualités – Droit des télécommunications, le discours du Trône prononcé le 3 mars 2010 a créé des attentes en révélant l'intention du gouvernement d'ouvrir « davantage le Canada au capital de risque et à l'investissement étranger dans les secteurs clés, notamment ceux des satellites et des télécommunications, donnant ainsi aux entreprises canadiennes un accès aux fonds et à l'expertise dont elles ont besoin ». Si on ajoute à cela les commentaires ultérieurs de Tony Clement, ministre de l'Industrie, on avait l'impression que le gouvernement était enfin disposé à prendre des mesures pour assouplir les restrictions relatives à la propriété étrangère au Canada dans le secteur des télécommunications.

On s'attendait à ce que le budget, qui devait être présenté le lendemain à la Chambre des communes, fournirait de plus amples renseignements sur ce projet. Dans une certaine mesure, le budget du 4 mars a bel et bien apporté certaines précisions, confirmant que le gouvernement avait l'intention « d'éliminer les restrictions encore applicables à la propriété étrangère des satellites canadiens ». Toutefois, l'intention du gouvernement d'assouplir les restrictions relatives à la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications en général n'a fait l'objet d'aucune précision.

La première annonce de l'intention du gouvernement d'assouplir les restrictions relatives à la propriété étrangère dans les secteurs des satellites et des télécommunications suivie, le lendemain, par les mentions dans le budget de l'élimination des restrictions dans le secteur des satellites ont semé la confusion quant aux projets d'assouplissement du gouvernement visant l'ensemble du secteur des télécommunications. Bien que cette confusion soit compréhensible, il est peu probable que l'assouplissement à portée plus limitée mentionné dans le budget diffère des projets d'assouplissement plus larges dont il est question dans le discours du Trône.

Dans une entrevue télévisée qui a eu lieu après le discours du Trône, Tony Clement, ministre de l'Industrie, a confirmé l'intention du gouvernement d'assouplir les restrictions relatives à la propriété étrangère dans le secteur des télécommunications. Lorsqu'on lui a demandé de quelle façon le projet serait mis en oeuvre et à quel moment le gouvernement publierait les détails, le ministre a répondu que le gouvernement examinait actuellement les modifications législatives nécessaires à cet égard et que la population devait

Bulletin rédigé par des membres du groupe du droit des télécommunications de Stikeman Elliott.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant de Stikeman Elliott, avec l'auteur susmentionné ou avec l'un des membres de notre groupe des télécommunications mentionnés à l'adresse www.stikeman.com

rester au fait de l'évolution du projet. Parallèlement, le ministre a confirmé que les recommandations du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence seraient prises en compte.

Par conséquent, nous pouvons conclure que le gouvernement a effectivement l'intention d'assouplir les restrictions relatives à la propriété étrangère dans le secteur des satellites et des télécommunications. Toutefois, le calendrier et le processus de la réalisation de ce projet restent à être établis. Comme l'a indiqué le ministre, « c'est à suivre ».

MONTRÉAL

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 40^e étage
Montréal, QC, Canada H3B 3V2
Téléphone : 514 397-3000 Télécopieur : 514 397-3222

TORONTO

5300 Commerce Court West, 199 Bay Street
Toronto, ON, Canada M5L 1B9
Téléphone : 416 869-5500 Télécopieur : 416 947-0866

OTTAWA

Suite 1600, 50 O'Connor Street
Ottawa, ON, Canada K1P 6L2
Téléphone : 613 234-4555 Télécopieur : 613 230-8877

CALGARY

4300 Bankers Hall West, 888 - 3rd Street S.W.
Calgary, AB, Canada T2P 5C5
Téléphone : (403) 266-9000 Télécopieur : (403) 266-9034

VANCOUVER

Suite 1700, Park Place, 666 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada V6C 2X8
Téléphone : 604 631-1300 Télécopieur : 604 681-1825

NEW YORK

445 Park Avenue, 7th Floor
New York, NY 10022
Téléphone : (212) 371-8855 Télécopieur : (212) 371-7087

LONDRES

Dauntsey House, 4B Frederick's Place
London EC2R 8AB England
Téléphone : 44 20 7367 0150 Télécopieur : 44 20 7367 0160

SYDNEY

Level 12, The Chifley Tower, 2 Chifley Square
Sydney N.S.W. 2000 Australia
Téléphone : (61-2) 9232 7199 Télécopieur : (61-2) 9232 6908

STIKEMAN ELLIOTT